

Signification pour les Insulaires

Les Insulaires ont un rôle extrêmement important à jouer au sein du système de santé provincial. Que ce soit à titre de patient, résident, client, membre de la famille ou ami, votre rôle est essentiel. Profitez des possibilités importantes qui s'offrent à vous pour vous exprimer sur la planification et la prestation des services de santé. Formulez vos préoccupations, posez des questions, entamez le dialogue et apprenez avec nous afin que nous puissions nous améliorer.

Il est important que vous participiez aux décisions clés sur vos soins. Les recherches montrent que vous pouvez ainsi faire des choix éclairés selon les renseignements abordés avec les membres de votre équipe de soins.

Nous souhaitons accomplir notre mission : « Travailler en partenariat avec les Insulaires à l'appui et à la promotion de la santé en offrant des soins de qualité et sécuritaires. » Il nous faut donc un modèle durable pour concrétiser notre vision, soit des gens et des communautés en santé, toutes générations confondues. Ce plan stratégique est un outil en ce sens, et il est important que vous sachiez en quoi il consiste.



Santé Î.-P.-É.

Un système de santé unique

Téléphone
902-368-6130

Télécopieur
902-368-6136

Poste
Santé Î.-P.-É.
16, rue Garfield
C.P. 2000
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8
CANADA

Courriel
healthpei@gov.pe.ca

Site Web
www.healthpei.ca/french

Twitter
[@Health_PEI](https://twitter.com/Health_PEI)

Consulter le Plan stratégique
www.healthpei.ca/planstrategique2017-2020

Plan stratégique 2017-2020 de SANTÉ Î.-P.-É.







Faits saillants






À propos de Santé Î.-P.-É.

Établie en 2009, Santé Î.-P.-É. est la société de la Couronne qui assure la prestation des services de santé partout à l'Île-du-Prince-Édouard. Les rôles et les responsabilités de Santé Î.-P.-É. sont précisés dans la *Health Services Act* (loi sur les services de santé). Le ministère de la Santé et du Mieux-être établit les politiques provinciales en santé qui encadrent la prestation des services dont les Insulaires ont besoin par Santé Î.-P.-É.

ÉTABLISSEMENTS EXPLOITÉS PAR SANTÉ Î.-P.-É.

-  6 hôpitaux
-  1 hôpital psychiatrique provincial
-  9 établissements de soins de longue durée publics
-  7 unités de santé mentale communautaires
-  8 unités de soins aux toxicomanes
-  26 unités de santé communautaires (soins primaires, maladies chroniques, santé publique, services de développement des enfants, soins à domicile, soins palliatifs et soins gériatriques)

EFFECTIFS DE SANTÉ Î.-P.-É.

-  Plus de 4 600 employés, dont 1 899 membres du personnel infirmier
-  120 médecins de famille
-  100 médecins spécialistes

Santé Î.-P.-É.

Un système de santé unique

Qu'est-ce que le Plan stratégique de Santé Î.-P.-É.?

Le Plan stratégique 2017-2020 de Santé Î.-P.-É. constitue sa feuille de route, une assise solide sur laquelle repose la collaboration avec les Insulaires pour appuyer et promouvoir leur santé. Le Plan précise l'engagement de Santé Î.-P.-É. à offrir aux Insulaires des soins de grande qualité et sécuritaires axés sur la personne; à assurer l'accès aux soins communautaires et aux services en matière de santé mentale et de toxicomanie et leur coordination; et à continuer à élaborer des approches novatrices pour améliorer le recours aux services de courte durée et aux soins ambulatoires et leur efficacité.

Il s'agit d'un document de fond sur lequel s'appuient la présentation des rapports à la population et le cadre de rendement et de reddition de comptes de Santé Î.-P.-É., ce qui comprend la diffusion d'un plan d'activités et d'un rapport annuel tous les ans. En raison de la nature fluctuante du domaine de la santé, Santé Î.-P.-É. devra faire preuve de souplesse au cours des trois années à venir; c'est pourquoi le suivi et l'évaluation continus de son rendement sont essentiels, tout comme l'engagement des intervenants.



De quelle manière le Plan a-t-il été élaboré?

RECHERCHE ET ENGAGEMENT

Le Plan stratégique est inspiré de données probantes émanant de nombreuses sources et mise sur les réalisations antérieures. Parmi les sources d'information clés, mentionnons un examen des tendances en matière de santé de la population, des problèmes nationaux et internationaux en santé et des pratiques exemplaires correspondantes, des rapports et données internes, des rapports nationaux et des interactions en personne et en ligne avec les Insulaires.

Santé Î.-P.-É. a consulté les Insulaires, les groupes communautaires, les employés, les médecins et ses dirigeants pour veiller à ce que la nouvelle orientation stratégique reflète tant le point de vue de la population que les tendances nationales. On a consulté un groupe composé de personnes d'âge, de sexe, de région, d'origine ethnique et de scolarité divers afin de savoir ce qu'elles pensent du système de santé provincial. Leur rétroaction a permis d'établir un plan encadrant le processus décisionnel et canalisant l'énergie et les ressources afin de concrétiser les objectifs des trois années à venir.

CONTEXTE INSULAIRE

Avec une population de 148 600 habitants, l'Île-du-Prince-Édouard est la plus petite province du Canada. Le système de santé de la province est donc confronté à des difficultés et possibilités uniques dans la prestation de services aux Insulaires. L'augmentation constante des dépenses en santé, l'accroissement du fardeau dû aux maladies et troubles chroniques complexes et le vieillissement de la population demandent que l'on adopte une approche novatrice.



Soutien à la stratégie



Notre Plan stratégique

OBJECTIF 1 | QUALITÉ ET SÉCURITÉ

Soutenir une culture de qualité et de sécurité à Santé Î.-P.-É.

Voici les priorités stratégiques qui permettront d'atteindre cet objectif :

- Améliorer la sécurité des patients et en milieu de travail.
- Intégrer les soins axés sur le patient et la famille à tous les échelons de l'organisation, y compris dans les soins directs, la planification des programmes et services au sein de la direction, afin d'améliorer l'expérience du patient.
- Accroître l'engagement des patients, des employés, de la population en général et des collectivités.

OBJECTIF 2 | ACCÈS ET COORDINATION

Coordonner les services de santé communautaire, de santé mentale et de toxicomanie et y assurer l'accès afin de répondre aux besoins des Insulaires.

Voici les priorités stratégiques qui permettront d'atteindre cet objectif :

- Améliorer l'accès aux services de santé primaires.
- Améliorer l'accès aux services en matière de santé mentale et de toxicomanie.
- Améliorer l'accès aux programmes de soins communautaires spécialisés pour les patients ayant un trouble chronique ou des besoins complexes.
- Améliorer les soins à domicile.

OBJECTIF 3 | INNOVATION ET EFFICACITÉ

Élaborer des approches nouvelles et novatrices pour optimiser les services de soins actifs et les ressources ambulatoires.

Voici les priorités stratégiques qui permettront d'atteindre cet objectif :

- Améliorer le cheminement des patients.
- Réduire les temps d'attente dans les services des urgences.
- Assurer l'utilisation adéquate des ressources en soins ambulatoires.
- Accroître le recours aux pratiques novatrices.